

Initiation à la réglementation européenne AI ACT

Durée : ½ journée soir 3h30

PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE

Comprendre et anticiper l'AI Act pour sécuriser vos projets IA

CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'intelligence artificielle est aujourd'hui au cœur des stratégies d'innovation. Face à son essor rapide et ses impacts majeurs, l'Union Européenne a adopté l'AI Act : un règlement visant à encadrer l'usage de ces technologies de manière éthique, responsable et sécurisée.

Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de comprendre les enjeux, obligations et risques associés à l'AI Act, d'anticiper leurs responsabilités, et de poser les bases d'une démarche de conformité adaptée à leurs projets IA.

Dans un contexte réglementaire en évolution, il est essentiel pour les entreprises de sécuriser le développement, l'importation et le déploiement de leurs solutions d'IA afin de limiter les risques juridiques, éthiques et réputationnels.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

À l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Situer l'AI Act dans le cadre réglementaire européen.
- Identifier les acteurs, rôles et responsabilités dans un projet IA.
- Évaluer le niveau de risque d'un cas d'usage IA selon la classification du règlement.
- Identifier les obligations applicables à leur rôle (fournisseur, déployeur, importateur...).
- Initier une démarche de conformité aux exigences de l'AI Act.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Expliquer la définition juridique et technique de l'IA selon l'AI Act.
- Comprendre les motivations géopolitiques et éthiques derrière ce règlement.
- Analyser un cas d'usage et déterminer son niveau de risque.
- Identifier les premières étapes pratiques pour se conformer au règlement.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux responsables innovation, juridiques, DSI, chefs de projet IA, data scientists, compliance officers et plus largement à tout professionnel impliqué dans un projet intégrant de l'intelligence artificielle.

PRÉREQUIS

- Maîtriser les bases de l'environnement informatique.
- Connaître les enjeux d'un projet numérique ou technologique.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

Accès soumis à l'acceptation des financeurs et au traitement administratif : de 15 jours à 2 mois.

MESURES SANITAIRES

Respect des mesures en vigueur en cas d'endémie, d'épidémie ou de pandémie. Adaptation en distanciel possible si nécessaire.

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Quiz de validation des acquis en fin de session.
- Étude de cas pratique pour vérifier l'appropriation des concepts.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Évaluation de satisfaction "à chaud" réalisée auprès des participants.

Modalités de suivi :

- Liste d'émargement signée.
- Remise d'un certificat de réalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

- Attestation de fin de formation remise aux participants.
- Formation non inscrite au RNCP ni au RS.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes :

- Apports théoriques et réglementaires.

formatia

89 rue du Gué
51460 COURTISOLS

Ed. : 1/12/2024

SIRET : 91261753700010

Contact : **Vincent DROUOT**

Tél. : **06 14 27 25 86**

E-mail : **vincent@formatia.fr**

NDA : 44510241251

- Illustrations concrètes et cas d'usage sectoriels.
- Quiz interactif et étude de cas pratique.

Équipements nécessaires :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboard ou tableau blanc.
- Ordinateur avec connexion internet pour chaque participant.
- Support de présentation projeté (Google Slides / Powerpoint).

FORMATEUR

Formation construite et animée par un.e expert.e Formatia en droit du numérique et conformité IA.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

INTRODUCTION DE LA FORMATION

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme
- Recueil des attentes et objectifs précis des participants

DÉFINIR L'IA SOUS UN PRISME JURIDIQUE ET TECHNIQUE

- Définition de l'IA
- Délimitation du champ des IA
- Définition d'un système d'IA et d'un modèle d'IA général selon l'AI Act

Identifier le contexte de l'AI Act

- Histoire et évolution de l'IA
- Enjeux géopolitiques : UE vs USA / Chine
- Les risques liés aux IA : discriminations, opacité, violation de données, hallucinations...

QUIZ INTERACTIF

- Validation des acquis intermédiaires

DELIMITER L'AI ACT (POUR MIEUX LE COMPRENDRE)

- Explication du règlement européen sur l'intelligence artificielle
- Identification des acteurs concernés : fournisseur, déployeur, importateur, autorité publique
- Enjeux, Sanctions, contrôles et autorités compétentes

formatia

89 rue du Gué
51460 COURTISOLS

Ed. : 1/12/2024

SIRET : 91261753700010

Contact : **Vincent DROUOT**

Tél. : **06 14 27 25 86**

E-mail : **vincent@formatia.fr**

NDA : 44510241251

APPLIQUER LES OBLIGATIONS DE L'AI ACT POUR SON ENTREPRISE

- Les SIA interdits
- Les modèles d'IA à usage générale
- Les SIA à haut risques

ÉTUDE DE CAS : APPLICATION PRATIQUE

- Classification d'un cas d'usage IA
- Identification de la chaîne des responsabilités dans un projet IA
- Premiers pas vers une démarche de conformité

CONCLUSION ET QUESTIONS/RÉPONSES

- Synthèse des points clés abordés
- Échanges libres avec les participants
- Présentation de la formation approfondie (1 journée)